

Xavier Paper, associé, Paper, Audit & Conseil

«La comptabilité ne retrace que le passé»

Le Revenu : Les entreprises françaises ont-elles du mal à mettre leurs comptes en conformité avec les nouvelles normes IFRS ?

Xavier Paper : La situation varie d'une société à l'autre. Les grandes multinationales qui se sont équipées de services de doctrine comptable s'en sortent bien. Mais les autres entreprises sont, elles, moins bien loties. Elles doivent faire appel à des consultants externes.

Le Revenu : Quelles sont les normes les plus délicates à appliquer ?

Xavier Paper : Dès que le passage aux normes IFRS porte sur des questions de nature très financière, les services comptables se sentent assez vite déboussolés. Je pense, par exemple, à l'évaluation et à la comptabilisation des instruments financiers, à celle des engagements de retraite ou des stock-options. Face à une telle «financiarisation» de leur fonction, les directeurs comptables,

les experts comptables et même les auditeurs des grands cabinets ne se sentent pas assez bien armés.

Le Revenu : Ces nouvelles normes comptables facilitent-elles le travail des analystes financiers ?

Xavier Paper : Je n'en suis pas du tout certain. Les analystes orientent en effet leur recherche vers l'avenir, alors que la comptabilité ne retrace que le passé. En outre, les entreprises ne publient pas d'informations prévisionnelles. Mais elles doivent fournir un travail considérable, dans un délai très court, pour publier des états comptables destinés à un petit nombre de professionnels. Vu le niveau de complexité qu'ont introduit les IFRS, je ne serais pas surpris de constater que les analystes n'utilisent guère plus de 20 à 30% des données comptables que les entreprises produisent à leur intention.



M. BERTRAND